

# LA POSTE DEVANT LES ÉLUS MUNICIPAUX

par Pierre Guerry

*Souvent sujet d'inquiétude pour les élus, les projets de La Poste ont été présentés par les responsables locaux de l'entreprise lors d'une réunion d'information organisée par l'AMI. Une occasion, pour les maires et les adjoints, d'exprimer leurs préoccupations. Et, pour les responsables de La Poste, d'essayer de les rassurer.*

**U**n dialogue « franc et efficace, même si nos points de vue sont forcément différents » : c'est ainsi que le président de l'association des maires et adjoints de l'Isère, Daniel VITTE, a défini les relations nouées entre la direction iséroise de La Poste et les élus municipaux. Si les relations entre l'entreprise et les communes ont parfois pu être tendues, c'est donc l'apaisement qui est recherché aujourd'hui, les uns essayant de mieux se faire comprendre et les autres de se faire entendre !

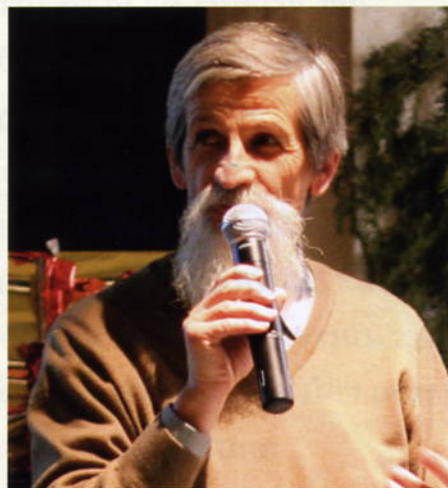
Les élus étaient invités en décembre dernier par l'AMI à assister à une réunion d'information animée justement par les responsables de La Poste en Isère. Elle s'est déroulée à Oyeu, dans le Pays voironnais, en présence du maire de la commune, Gérard BARBIER, et du président de la commission départementale de la présence postale territoriale, Michel RIVAL (maire de Nivolas-Vermelle). Ce dernier a qualifié de « fructueux » le dialogue engagé avec La Poste, rappelant que la promesse de ne pas fermer de bureaux de poste en Isère avait été tenue. Au cours de la réunion, le directeur départemental de La Poste, René LACAM, et plusieurs de ses collaborateurs, ont présenté aux élus le fonctionnement des différents points de contact (notamment les 66 agences postales communales ou les 13 relais-commerçants que compte notre département) et donné quelques précisions sur les perspectives d'avenir. En ne manquant aucune occasion de

rappeler que La Poste devait en permanence composer avec son obligation de service public, mais aussi ses exigences de rentabilité. Certains élus présents n'ont cependant pas été convaincus, pointant du doigt de graves dysfonctionnements sur plusieurs communes (notamment à Saint-Martin-d'Uriage, où la situation paraît véritablement préoccupante). Maires et adjoints ont été rejoints dans ces critiques par des commerçants qui ne sont guère satisfaits des services proposés par les nouveaux points de contact, trop limités selon eux.

Plus surprenant, René LACAM et son équipe ont également été interpellés par des collaborateurs de La Poste qui étaient venus assister à la réunion pour faire part de leurs propres doléances sur le fonctionnement des différents points de contact ! Rappelant que l'objectif de la réunion était « d'établir une relation entre La Poste et les élus avant de l'établir entre La Poste et La Poste », Daniel VITTE a laissé à René LACAM le soin de conclure la soirée. Le directeur départemental a tenu à souligner que ce type de rencontres régulières ne constituaient que la partie émergée de l'iceberg, et venaient compléter le « dialogue quotidien sur le terrain ». Et c'est bien là que les élus municipaux – et leurs administrés – attendent le plus de réponses.



Daniel Vitte, président de l'AMI.



Michel Rival, président de la commission départementale de la présence postale territoriale.



René Lacam, directeur de La Poste en Isère.